

UNE TIKTOKEUSE

INCARCÉRÉE POUR AVOIR

CRITIQUÉ LE PRÉSIDENT

FICHE PÉDAGOGIQUE

ÉCRIRE  
POUR LES  
DROITS

AMNESTY  
INTERNATIONAL



Neth Nahara,  
Angola

Activité  
d'éducation aux  
droits humains

## ÉCRIRE POUR LES DROITS

# VOS LETTRES CHANGENT DES VIES

Lorsqu'une poignée de personnes s'unissent derrière une autre, les résultats peuvent être extraordinaires.

Il y a plus de 20 ans, un petit groupe de militant-e-s polonais s'est lancé dans un marathon des lettres de 24 heures. Dans les années qui ont suivi, l'idée s'est répandue. Aujourd'hui, *Écrire pour les droits* est la plus grande manifestation de défense des droits humains dans le monde.

De 2 326 lettres en 2001, nous sommes passés à presque 6 millions de lettres, de tweets, de signatures de pétition et d'autres actions en 2023 : grâce au pouvoir des mots, des personnes du monde entier se sont unies autour de l'idée que la solidarité ne connaît pas de frontières géographiques. Rien qu'en 2023, plus de 1,4 million de personnes ont participé à des activités d'éducation aux droits humains. Ensemble, nos actions ont contribué à changer la vie de plus d'une centaine de personnes au fil des ans, en libérant des militant-e-s détenus, en obtenant justice pour celles et ceux dont les droits ont été bafoués et en protégeant celles et ceux qui plaident pour le changement.

Cette année encore, notre campagne met en avant des personnes du monde entier, ayant toutes en commun d'avoir vu leurs droits humains bafoués uniquement en raison de qui elles sont ou pour avoir simplement exercé leurs droits. Ensemble, nous pouvons lutter pour que ces personnes obtiennent justice. Par l'intermédiaire d'*Écrire pour les droits*, chacune d'entre elles recevra des messages personnalisés de solidarité venant de milliers de personnes de toute la planète. Savoir que leur situation capte l'attention du public rassure souvent ces personnes et leurs familles, en leur montrant qu'elles ne sont pas oubliées. En écrivant directement aux autorités pour leur demander de mettre un terme à ces injustices, nous pouvons créer un monde plus juste et plus égalitaire.

Les personnes et les groupes qui faisaient l'objet de la campagne les années précédentes témoignent de l'effet de ces actions et évoquent souvent la force qu'ils et elles ont tirée du fait de savoir qu'autant de personnes se souciaient de leur sort.

En général, il y a un changement palpable dans le traitement réservé à ces personnes, ainsi que celui de personnes et des groupes qui se trouvent dans une situation similaire. Les poursuites peuvent être abandonnées et des personnes peuvent être libérées de prison. Les personnes sont traitées avec davantage d'humanité, et de nouvelles lois ou réglementations destinées à éliminer l'injustice en question sont adoptées.

« Du fond du cœur, je peux dire que cette campagne m'a maintenue en vie, c'est ce qui les a empêchés de me tuer parce qu'ils savent que vous êtes là. »

Jani Silva, défenseure de l'environnement, 2021

## AVANT DE COMMENCER

Cette **activité d'éducation aux droits humains** peut être organisée dans différents cadres en ligne ou hors ligne, comme dans une salle de classe, avec une association locale, en famille, ou dans un groupe militant. En tant qu'animateur-trice, vous pouvez adapter l'activité afin qu'elle corresponde au mieux au contexte et au groupe avec lequel vous travaillez. Par exemple, il peut être judicieux de tenir compte de leurs connaissances sur les sujets abordés, de la taille du groupe et de la meilleure manière d'organiser votre activité en vue de favoriser la participation active, de l'endroit où vous vous trouvez, de la possibilité d'organiser l'activité en présentiel ou en ligne, et des éventuelles limites. Lorsque des participant-e-s souhaitent agir pour une personne ou un groupe, discutez ensemble afin de déterminer si elles/ils peuvent le faire en toute sécurité.

Ces activités reposent toutes sur des **méthodes d'apprentissage participatives**, qui impliquent de donner des informations mais aussi d'amener les participant-e-s à explorer, discuter, analyser et s'interroger sur les sujets liés aux situations abordées. Cette démarche permet aux participant-e-s :

**DE DÉVELOPPER** des savoir-faire et des compétences clés ;

**DE SE FORGER** leur propre opinion, de poser des questions et d'acquérir une compréhension approfondie des sujets abordés ;

**D'ÊTRE ACTEURS-TRICES** de leur apprentissage et d'adapter les discussions en fonction de leurs intérêts, de leurs capacités et de leurs préoccupations ;

**D'AVOIR SUFFISAMMENT D'ESPACE** pour s'investir émotionnellement et développer leurs propres comportements.



© Valérie Miric

Atelier d'écriture de lettres entre ami-e-s en République tchèque dans le cadre de l'édition 2023 d'*Écrire pour les droits*.

Renseignez-vous sur les personnes pour lesquelles nous luttons : [www.amnesty.be/marathon-jeunes-24](http://www.amnesty.be/marathon-jeunes-24)

Pour accéder à d'autres ressources pédagogiques d'Amnesty International : [www.amnesty.be/plateforme](http://www.amnesty.be/plateforme)

Amnesty International propose des cours en ligne d'éducation aux droits humains sur différents sujets, notamment un cours rapide sur les défenseur-e-s des droits humains, qui présente la campagne *Écrire pour les droits* : <https://academy.amnesty.org/learn>.

# VOS MOTS ONT DU POUVOIR

## UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS ACQUITTÉE

Défenseure des droits humains, Rita Karassartova est spécialiste de gouvernance civique. Pendant plus de 10 ans, elle a passé sa vie à donner des conseils juridiques indépendants, aidant ainsi les personnes dont les droits ont été violés par un système juridique corrompu et peu fiable. Rita a été arrêtée en même temps que 26 autres personnes pour s'être opposée à un nouvel accord frontalier qui donnait le contrôle d'un réservoir d'eau potable à l'Ouzbékistan. Inculpés de tentative de « renversement du gouvernement par la force », infraction passible d'une peine maximale de 15 ans d'emprisonnement, Rita et au moins 21 autres prévenu-e-s ont été acquittés le 14 juin 2024.

*« Je tiens à exprimer mon immense, immense gratitude... Vos actions opportunes – ces lettres, pétitions, signatures, et le grand nombre de lettres qui sont arrivées jusqu'au tribunal, jusqu'au bureau du procureur – tout cela était très puissant. En fait, cela nous a donné une force énorme... Bien sûr, l'acquittement était totalement inattendu. Je ne sais même pas comment intégrer tout cela. Dans notre tête, nous avions ressassé toutes sortes de scénarios, avec des issues différentes, mais jamais nous n'aurions pensé que nous serions tous-tes acquitté-e-s ! Je vous remercie tous et toutes. »*

Rita Karassartova,  
Kirghizistan



© DR

*« Je me sens tellement soulagée. Je vous remercie pour cette formidable campagne Écrire pour les droits. Je vous en serai toujours reconnaissante. C'est comme si j'étais libérée d'un poids immense. Lire toutes ces lettres et ces cartes m'a donné le sentiment d'être aimée et appréciée. »*

Cecillia Chimhiri, Zimbabwe



## DES MILITANTES DE L'OPPOSITION LIBÉRÉES

Les militantes de l'opposition Cecillia Chimhiri, Joanah Mamombe et Netsai Marova ont été enlevées, torturées et emprisonnées après avoir participé à une manifestation au Zimbabwe. Elles ont été inculpées de « communication d'informations mensongères » et d'« obstacle à l'exercice de la justice ». Netsai a fui le Zimbabwe à la suite de l'agression. Après avoir figuré dans l'édition 2022 d'Écrire pour les droits, Cecillia et Joanah ont été acquittés par la Haute Cour.



© Amnesty International Togo



Des sympathisant-e-s d'Amnesty International aux Pays-Bas (tout à gauche) et au Togo (ci-contre) lors d'événements dans le cadre de l'édition 2023 d'Écrire pour les droits.

# À PROPOS DES DROITS HUMAINS

Les droits humains sont les libertés et protections fondamentales qui appartiennent à chacun et chacune d'entre nous. Ils reposent sur les principes de dignité, d'égalité et de respect mutuel, indépendamment de l'âge, de la nationalité, du genre, de l'origine ethnique, des convictions et des orientations personnelles.

Ces droits impliquent d'être traité et de traiter les autres de façon équitable, et d'avoir la possibilité de faire ses propres choix dans la vie. Les droits humains élémentaires sont universels : ils appartiennent à chacun et chacune d'entre nous, partout dans le monde. Ils sont aussi inaliénables : personne ne peut nous les retirer. De plus, ils sont indissociables et interdépendants : ils ont tous la même importance et sont étroitement liés.

Depuis les atrocités commises pendant la Seconde Guerre mondiale, les instruments internationaux relatifs aux droits humains, à commencer par la Déclaration universelle des droits de l'homme, ont apporté un cadre solide à la législation nationale, régionale et internationale, afin d'améliorer la vie de tous les êtres humains. Les droits humains peuvent être considérés comme des lois que doivent appliquer les autorités. Les gouvernements et les fonctionnaires de l'État ont l'obligation de les respecter, de les protéger et de les concrétiser sur leur territoire mais aussi à l'étranger.

Les droits humains ne sont pas un luxe dont on ne peut jouir que lorsque la situation le permet.



© Amnesty International Bénin

Un événement à Berlin à l'occasion de l'édition 2023 d'Écrire pour les droits.









© Photo ONU

## LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (DUDH)

La DUDH a été rédigée par l'Organisation des Nations unies nouvellement créée, dans les années qui ont immédiatement suivi la Seconde Guerre mondiale. Depuis son adoption le 10 décembre 1948, c'est sur elle que repose tout le système international des droits humains. Conformément à ce qu'ils ont convenu, tous les pays du monde sont tenus de respecter les principes généraux contenus dans les 30 articles de ce document.

Comme son nom l'indique, la DUDH est une déclaration. Une déclaration d'intention par laquelle tous les États du monde s'engagent à se conformer à certaines normes dans leur manière de traiter les êtres humains. Les droits humains sont aujourd'hui partie intégrante du droit international : depuis l'adoption de la DUDH, ses principes ont servi de base à l'élaboration de nombreuses lois et de nombreux accords juridiquement contraignants. Ces lois et accords constituent le socle sur lequel s'appuient des organisations comme Amnesty International pour appeler les États à éviter les comportements ou traitements dont les personnes mises en avant dans le cadre d'Écrire pour les droits ont été victimes.

# DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

 <p>Droits et libertés civils Droit à la vie, droit à la non-discrimination, droit de ne pas subir de torture et de ne pas être réduit-e en esclavage.</p>	<p><b>Article 1</b> Liberté et égalité en dignité et en droits</p> <p><b>Article 2</b> Non-discrimination</p> <p><b>Article 3</b> Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne</p> <p><b>Article 4</b> Droit de ne pas être réduit-e en esclavage</p> <p><b>Article 5</b> Droit de ne pas être soumis-e à la torture</p>
 <p>Droits juridiques Droit à la présomption d'innocence, à un procès équitable, droit de ne pas être arrêté-e ou détenu-e arbitrairement</p>	<p><b>Article 6</b> Protection de la loi pour toutes et tous</p> <p><b>Article 7</b> Égalité devant la loi</p> <p><b>Article 8</b> Réparation lorsque les droits ont été bafoués</p> <p><b>Article 9</b> Pas de détention, d'emprisonnement ni d'exil arbitraires</p> <p><b>Article 10</b> Droit à un procès équitable</p> <p><b>Article 11</b> Présomption d'innocence</p> <p><b>Article 14</b> Droit d'aller dans un autre pays et de demander une protection</p>
 <p>Droits sociaux Droit à l'éducation, droit à des services médicaux, droit au loisir, droit de fonder une famille et d'en prendre soin</p>	<p><b>Article 12</b> Droit à une vie privée, à un foyer et à une vie de famille</p> <p><b>Article 13</b> Liberté d'habiter et de voyager librement au sein des frontières de l'État</p> <p><b>Article 16</b> Droit de se marier et de fonder une famille</p> <p><b>Article 24</b> Droit au repos et aux loisirs</p> <p><b>Article 26</b> Droit à l'éducation, notamment à un enseignement primaire gratuit</p>
 <p>Droits économiques Droit à la propriété, au travail, au logement, à une retraite, à un niveau de vie suffisant</p>	<p><b>Article 15</b> Droit à une nationalité</p> <p><b>Article 17</b> Droit à la propriété</p> <p><b>Article 22</b> Droit à la sécurité sociale</p> <p><b>Article 23</b> Droit de travailler, de toucher un salaire juste et d'adhérer à un syndicat</p> <p><b>Article 25</b> Droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être</p>
 <p>Droits politiques Droit de participer au gouvernement de son pays, droit de vote, droits aux libertés de réunion pacifique, d'expression, de conviction et de religion</p>	<p><b>Article 18</b> Liberté de croyance (dont la liberté de religion)</p> <p><b>Article 19</b> Liberté d'expression et droit de diffuser des informations</p> <p><b>Article 20</b> Liberté d'adhérer à des associations et de rencontrer d'autres personnes de manière pacifique</p> <p><b>Article 21</b> Droit de participer au gouvernement du pays</p>
 <p>Droits culturels et en matière de solidarité Droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté.</p>	<p><b>Article 27</b> Droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté</p> <p><b>Article 28</b> Droit à ce que règne un ordre international tel que tous ces droits puissent être pleinement respectés</p> <p><b>Article 29</b> Responsabilité de respecter les droits des autres personnes</p> <p><b>Article 30</b> Personne ne peut être privé de l'un de ces droits !</p>

## ACTIVITÉ

## DROIT À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

## CONCEPTS CLÉS

- Droit à la liberté d'expression
- Détention arbitraire
- Droit à la santé
- Réduction de l'espace civique

## À PROPOS DE CETTE ACTIVITÉ

Les participant-e-s en apprennent davantage sur le droit à la liberté d'expression à travers l'histoire vraie de Neth Nahara, influenceuse angolaise en détention arbitraire pour s'être exprimée sur les réseaux sociaux. Les participant-e-s prennent part à des discussions, des activités créatives et à la rédaction de lettres pour appeler à la libération de Neth Nahara.

ÂGE : 14 ANS ET PLUS

## TEMPS NÉCESSAIRE

60 minutes – Vous aurez peut-être besoin de plus de temps pour la partie « Agissez ».

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les participant-e-s :

- comprennent la notion de droit à la liberté d'expression et son importance ;
- savent décrire les conséquences d'une violation du droit à la liberté d'expression ;
- ressentent de l'empathie pour les personnes dont ce droit a été bafoué ;
- en apprennent davantage sur la campagne d'Amnesty International *Écrire pour les droits* ;
- écrivent des lettres en soutien à Neth Nahara et témoignent leur solidarité envers elle.

## PRÉPARATION

- Imprimez des exemplaires de l'histoire de Neth Nahara et de la version simplifiée de la DUDH pour chaque participant-e / groupe.
- Lisez les informations complémentaires en page 10.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur les droits humains et notamment le droit à la liberté d'expression, rendez-vous sur la plateforme [www.amnesty.be/plateforme](http://www.amnesty.be/plateforme) ou sur l'Académie d'Amnesty : <https://www.amnesty.org/fr/get-involved/online-courses/>.

## MATÉRIEL

- Document à distribuer : L'histoire de Neth Nahara (page 11)
- Version simplifiée de la Déclaration universelle des droits de l'homme – DUDH (page 5)
- Matériel créatif
- Feuilles de papier, stylos, enveloppes (si vous envoyez des lettres)
- Facultatif : Vidéo de Neth Nahara disponible sur [www.amnesty.be/epd-2024-videos](http://www.amnesty.be/epd-2024-videos)
- Facultatif : Vidéo générale sur la campagne disponible sur [www.amnesty.be/epd-2024-videos](http://www.amnesty.be/epd-2024-videos)
- Facultatif : Modèles de lettres disponibles sur [www.amnesty.be/marathon-jeunes-24](http://www.amnesty.be/marathon-jeunes-24)

## AVERTISSEMENT

Cette activité aborde le droit à la liberté d'expression, en partant du principe que les participant-e-s jouissent généralement d'un haut niveau de liberté dans l'expression de leurs pensées, idées, identités, convictions religieuses, etc. Cependant, ce n'est peut-être pas le cas de tout le monde. Certain-e-s participant-e-s peuvent faire l'objet de sévères restrictions de leur droit à la liberté d'expression, ce qui peut engendrer une réaction émotionnelle forte. Les animateurs-trices sont invités à évaluer le contexte et les expériences des participant-e-s au préalable, à ajuster les questions et les discussions pour tenir compte de ces expériences, à prévoir un espace sûr permettant aux participant-e-s d'exprimer leurs ressentis et à offrir un soutien en cas de besoin.

## 1. COMPRENDRE LA NOTION DE DROIT À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION



Accueillez les participant-e-s et demandez-leur de fermer les yeux et de réfléchir une minute à la manière dont ils/elles s'expriment et expriment leurs idées et leurs préoccupations. Guidez leur réflexion :

- Pensez à une situation qui s'est produite autour de vous et qui vous a inquiété-e. Avez-vous fait part de vos préoccupations ? Comment ? Où ? À qui ?
- Pourquoi est-il important pour vous de pouvoir vous exprimer ? Qu'est-ce que cela signifie personnellement pour vous de pouvoir vous faire entendre ?

Demandez à deux ou trois participant-e-s de partager leurs réflexions.

Discutez de l'importance du droit à la liberté d'expression. Expliquez que le droit à la liberté d'expression inclut le droit de chercher, de recevoir et de transmettre des informations et idées de tout genre à travers les médias de son choix. Utilisez les informations complémentaires de la page 10 pour alimenter les échanges.

Demandez :

- Selon vous, en quoi votre vie serait différente si l'on vous empêchait d'exprimer librement vos pensées et opinions, ou si vous étiez censuré-e ?

Lisez le texte suivant au groupe : « *Votre voix compte. Vous avez le droit de dire ce que vous pensez, de partager des informations et de réclamer un monde meilleur. Vous avez aussi le droit d'être d'accord ou non avec les personnes au pouvoir et d'exprimer vos opinions lors de manifestations pacifiques. L'exercice de ces droits – sans crainte ni ingérence illégitime – est central dans une société ouverte et équitable, qui permet d'avoir accès à la justice et de jouir de ses droits humains.* »

Terminez en expliquant aux participant-e-s qu'ils/elles vont maintenant se pencher sur un exemple parlant de violation du droit à la liberté d'expression, à travers une histoire vraie qui souligne les conséquences majeures de telles restrictions sur la vie d'une chanteuse et influenceuse.

Si les participant-e-s découvrent pour la première fois la DUDH, essayez de commencer par construire une compréhension commune de ce qu'est ce document, en utilisant les informations à partir de la page 4.

## 2. L'HISTOIRE DE NETH NAHARA



Distribuez des exemplaires de l'histoire de Neth (page 11) et de la version simplifiée de la DUDH (page 5). Demandez à un-e volontaire de lire cette histoire à voix haute. À la fin, posez les questions suivantes aux participants :

- **Y a-t-il un élément qui vous surprend dans l'histoire de Neth ?**
- **Quel(s) droit(s) humains ont été violés dans le cadre de l'histoire de Neth ?**

Soulignez que la détention de Neth Nahara est considérée comme arbitraire. Cela signifie qu'une personne est détenue sans raison légitime ou hors du cadre d'une procédure juridique, souvent afin de réprimer le droit à la liberté d'expression et d'autres droits humains.

Divisez les participant-e-s en petits groupes ou en binômes, et demandez :

- **Comment les violations du droit à la liberté d'expression compromettent d'autres droits ?**

Invitez chaque groupe/binôme à choisir un ou deux droits de la DUDH, et à évoquer comment ils pourraient être affectés.

Au bout d'une dizaine de minutes, rassemblez tout le monde afin de passer rapidement en revue les réponses. Demandez à quelques personnes d'exposer les points principaux issus des échanges dans leur groupe/binôme.

Selon les points cités par les groupes/binômes, la discussion collective peut porter sur les sujets suivants :

- La façon dont les restrictions du droit à la liberté d'expression peuvent limiter le droit d'accès à l'information, qui est essentiel à l'éducation et au développement personnel.
- La façon dont la censure de l'expression artistique entrave la créativité et le développement culturel, et peut constituer une violation du droit à la culture.
- La façon dont les limitations du droit à la liberté d'expression peuvent entraîner des détentions arbitraires ou des assignations à résidence pour des raisons politiques, ce qui restreint le droit de circuler librement.
- La façon dont les poursuites judiciaires fondées sur l'expression de convictions religieuses peuvent violer le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.
- La façon dont la surveillance gouvernementale, en vue de réprimer le droit à la liberté d'expression, nuit à la vie privée.

Ce ne sont là que quelques exemples. Incitez les participant-e-s à réfléchir à d'autres conséquences possibles.

Si vous avez le temps, donnez d'autres pistes de réflexion :

- **Avez-vous découvert des liens surprenants entre le droit à la liberté d'expression et d'autres droits ?**
- **Quelles émotions l'histoire de Neth suscite chez vous et pourquoi ?**



### 3. DES VOIX CRÉATIVES POUR LA LIBERTÉ

Neth Nahara est une influenceuse TikTok, une artiste et une chanteuse. Invitez les participant-e-s à exprimer leur soutien à Neth au travers d'une activité créative. Dites-leur :

« Imaginez que comme Neth, vous vous servez des réseaux sociaux pour évoquer des sujets qui vous préoccupent. Maintenant, exprimez-vous en soutien à Neth. »

Les participant-e-s peuvent choisir n'importe quel moyen créatif pour montrer leur soutien, par exemple, rédiger un message destiné aux réseaux sociaux, créer une affiche artistique, écrire un poème ou une chanson, ou proposer le scénario d'une vidéo TikTok.

Amenez-les à réfléchir à leur message ou leur appel, et aux destinataires de celui-ci.

En créant leur message, les participant-e-s peuvent tenir compte de l'importance du droit à la liberté d'expression, partager un détail à propos de l'histoire de Neth, lancer un appel émouvant, ou inclure un appel à l'action ou à la justice pour Neth.

Si vous avez le temps, vous pouvez terminer cette partie de l'activité en invitant quelques participant-e-s à partager leurs créations avec le groupe, ou à mettre leurs affiches, poèmes ou messages aux murs de la salle et d'en faire le tour tous-tes ensemble.

Pour terminer, lisez le texte suivant au groupe : « Comme bien d'autres personnes qui dénoncent ce qui ne va pas, Neth est devenue la victime d'un système qui, de façon répétée, arrête, torture, voire tue des personnes pour leur dissidence pacifique. Défendre Neth, c'est défendre le droit à la liberté d'expression. Soutenir Neth envoie un message fort à la population et aux autorités, en indiquant que le monde les observe et que les violations des droits humains commises dans le pays ne passent pas inaperçues. »

### 4. AGISSEZ

Expliquez ce qu'est la campagne *Écrire pour les droits* d'Amnesty International. Indiquez qu'Amnesty International encourage les gens à réclamer justice pour Neth Nahara. Vous pouvez donner des exemples de l'édition précédente (page 3) qui montrent le succès que peuvent avoir la rédaction de lettres et autres actions, ou visionner la vidéo générale sur la campagne disponible sur [www.amnesty.be/epd-2024-videos](http://www.amnesty.be/epd-2024-videos)

Si le temps imparti ne permet pas aux participant-e-s de passer à l'action, encouragez-les à s'organiser pour le faire après coup ou répartissez les actions entre les groupes. Encouragez-les à faire preuve de créativité. Ils/elles pourront utiliser les résultats créatifs de l'activité 3 plus haut.

 15 MINUTES

 15 MINUTES

Montrez aux participant-e-s la vidéo de Neth Nahara que vous trouverez ici : [www.amnesty.be/epd-2024-videos](http://www.amnesty.be/epd-2024-videos)







## ÉCRIRE UNE LETTRE

Encouragez les participant-e-s à écrire au président de l'Angola en se servant des coordonnées à droite.

- Dites au président quelque chose à propos de vous afin de rendre votre lettre plus personnelle.
- Expliquez-lui ce qui vous choque dans le cas de Neth Nahara.
- Dites-lui pourquoi vous pensez qu'il est important que les gouvernements respectent et fassent respecter le droit à la liberté d'expression.
- Demandez **la libération immédiate et sans condition de Neth Nahara, car sa condamnation et sa détention arbitraire découlent uniquement de l'exercice pacifique de ses droits fondamentaux, notamment son droit à la liberté d'expression.**

### Président de l'Angola

Palácio Presidencial  
Cidade Alta  
Rua 17 de Setembro  
Luanda  
Angola

*Courriel* : [secretariageral@oapr.gov.ao](mailto:secretariageral@oapr.gov.ao)

*Facebook* : [www.facebook.com/cdajoalourenco](https://www.facebook.com/cdajoalourenco)

*X* : [@jlprdeangola](https://twitter.com/jlprdeangola)

*Hashtags* : #FreeNethNahara #NethLivre  
#W4R24 #ProtectTheProtest

*Formule d'appel* : Monsieur le Président

## TÉMOIGNEZ VOTRE SOLIDARITÉ

Montrez à Neth qu'elle n'est pas toute seule. Envoyez-lui un message de solidarité et d'espoir pour l'aider à garder le moral. Elle aime danser et chanter. Vous pouvez dessiner un micro ou la dessiner avec ses deux enfants (un garçon de cinq ans et une fille de deux ans). Faites preuve de créativité ! Envoyez votre message à l'adresse indiquée à droite. **Veiller à bien noter le vrai nom de Neth – Ana da Silva Miguel – lorsque vous envoyez votre lettre à la prison.**

Neth parle anglais et portugais. Voici quelques exemples de messages à ajouter :

En portugais : **“Muita força Neth. Desejo que você saia da prisão o mais rápido possível. Você foi forte por exercer seu direito de liberdade de expressão e desejo que você continue se expressando sem medo.”**

En anglais : **“Lots of strength, Neth. I hope you get out of prison soon. You are strong for exercising your right to freedom of expression and I hope you can continue expressing yourself without fear.”**

En portugais : **“Estou a torcer pela sua liberdade. Você poderia ter calado, mas você preferiu falar e exercer seu direito de liberdade de expressão. Que você saia da prisão de cabeça erguida e com a mesma coragem.”**

En anglais : **“I'm rooting for your freedom. You could have remained silent, but you preferred to speak out and exercise your right to freedom of expression. May you leave prison with your head held high and with the same courage.”**

### Ana da Silva Miguel (Neth Nahara)

Estabelecimento prisional feminino de  
Viana  
Vila de Viana  
Avenida 11 de Novembro  
Rua Nzinga Mbande  
Luanda  
Angola



## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

# LE DROIT À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

**ARTICLE 19 DE LA DUDH**

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

L'article 19 de la DUDH protège le droit à la liberté d'expression, et donc le droit d'avoir ses propres opinions et de les exprimer librement, sans interférence induite de l'État. Cela comprend aussi le droit d'exprimer des points de vue lors de manifestations publiques ou au travers d'écrits, des médias, d'Internet et d'œuvres d'art. Ce droit est considéré comme un élément très important dans n'importe quelle société. Nous avons besoin que les idées circulent librement afin que différentes opinions soient exprimées et prises en compte. Restreindre le droit à la liberté d'expression entrave la transparence et l'obligation de rendre des comptes, et compromet d'autres droits humains.

Le droit à la liberté d'expression est important pour la société dans son ensemble et pour chacun-e d'entre nous. Nos opinions et nos pensées constituent un élément fondamental de notre identité. Empêcher les gens de s'exprimer revient à les amputer d'une partie de leur personnalité !

Les traités relatifs aux droits humains, qui viennent compléter les droits présentés dans la DUDH, ne permettent de restreindre la liberté d'expression que dans certains cas très spécifiques. Par exemple, la plupart des pays ont des lois contre les discours racistes ou discriminatoires. Cependant, toute limitation du droit à la liberté d'expression doit être prévue par la loi et nécessaire à la protection des droits d'autres personnes ou groupes, de la sécurité ou de l'ordre national, ou de la santé publique.

*Manifestant-e-s lors d'un rassemblement  
prodémocratie à Hong Kong en mai  
2020.*





## L'HISTOIRE DE NETH NAHARA

Ana da Silva Miguel, connue sur Internet sous le nom de Neth Nahara, est une chanteuse de 32 ans et mère de deux jeunes enfants. Pour elle, la vie en Angola était frustrante et difficile. Comment un pays ayant autant de potentiel pouvait laisser autant de gens dans la pauvreté ? Lassée du manque d'écoles, d'emplois et d'opportunités, Ana s'est emparée de TikTok pour partager des fragments de sa vie avec ses abonné-e-s, les bons comme les mauvais moments. Elle était pétillante, drôle, et n'avait pas peur d'exprimer ses opinions. Elle encourageait les femmes à s'éduquer et à devenir indépendantes. Elle a aussi courageusement révélé vivre avec le VIH, et donnait des conseils pour rester en bonne santé.

Le 12 août 2023, Neth a ouvertement critiqué le président João Lourenço en direct sur TikTok. Le lendemain, elle a été arrêtée. Elle a été jugée sommairement, déclarée coupable et condamnée à six mois de prison. Le 27 septembre 2023, sa peine a été prolongée et portée à deux ans.

Les autorités angolaises appliquent une loi controversée (article 333 du Code pénal) pour étouffer les voix critiques comme celle de Neth. Cette loi, qui érige en infraction « l'outrage » au président, a été adoptée durant la pandémie de Covid-19, lors de laquelle la population angolaise est descendue dans la rue pour exprimer son mécontentement quant à la gestion de la situation par le président.

Pendant les huit premiers mois de sa détention arbitraire, Neth s'est vu refuser le traitement médical quotidien dont elle a besoin contre le VIH. Il a fallu que ses avocats en fassent la demande à de multiples reprises pour qu'elle reçoive enfin les médicaments nécessaires. Neth Nahara et d'autres personnes comme elle sont détenues arbitrairement et maltraitées simplement pour avoir osé s'exprimer.



© Neth Nahara



© José Silva Pinto

De haut en bas : Neth Nahara ; vue de Luanda, Angola.

# À PROPOS D'AMNESTY INTERNATIONAL

Amnesty International est un mouvement rassemblant 10 millions de personnes, qui fait appel à l'humanité en chacun et chacune de nous et milite pour que nous puissions toutes et tous jouir de nos droits humains. Notre vision est celle d'un monde dans lequel les dirigeants et dirigeantes tiennent leurs promesses, respectent le droit international et sont tenus de rendre des comptes. Nous enquêtons et révélons les faits lorsque des atteintes aux droits humains ont lieu, où qu'elles se produisent. Nous faisons pression sur les gouvernements et d'autres entités puissantes, comme les entreprises, afin de nous assurer qu'ils tiennent leurs promesses et respectent le droit international. En relatant les histoires poignantes des personnes avec lesquelles nous travaillons, nous mobilisons des millions de sympathisant-e-s dans le monde entier. Ensemble, nous faisons campagne pour le changement et défendons les militant-e-s sur le terrain. Nous aidons les gens à revendiquer leurs droits par l'éducation et la formation.

Le travail de l'organisation protège les personnes et leur permet d'avoir prise sur leur propre vie : de l'abolition de la peine de mort à la promotion des droits sexuels et reproductifs, de la lutte contre la discrimination à la défense des droits des réfugié-e-s et des migrant-e-s. Nous agissons pour traduire en justice les tortionnaires, changer les législations répressives et libérer les personnes emprisonnées uniquement pour avoir exprimé leurs opinions. Nous défendons sans exception celles et ceux dont la liberté ou la dignité est menacée.

#### © Amnesty International 2024

Sauf mention contraire, le contenu de ce document est sous licence Creative Commons (attribution, utilisation non commerciale, pas d'œuvre dérivée, 4.0 International), <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode.fr>.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page relative aux autorisations sur notre site :

[www.amnesty.org/fr](http://www.amnesty.org/fr).

Lorsqu'une entité autre qu'Amnesty International est détentrice du copyright, le matériel n'est pas sous licence Creative Commons.

Édition originale publiée en 2024 par Amnesty International Ltd. Peter Benenson House, 1 Easton Street, London WC1X 0DW, Royaume-Uni  
Septembre 2024

Index AI : **POL 32/8282/2024** French  
Version originale : **anglais**

**Amnesty International en Belgique**  
Chaussée de Wavre 169  
1050 Bruxelles

© Amnesty International pour toutes les illustrations sauf indication contraire.  
Photo de couverture : © DR

[amnesty.org/fr](http://amnesty.org/fr)

En Belgique:  
[www.amnesty-jeunes.be](http://www.amnesty-jeunes.be)  
Courriel :  
[jeunes@amnesty.be](mailto:jeunes@amnesty.be)

**ÉCRIRE  
POUR LES  
DROITS**

AMNESTY  
INTERNATIONAL 